

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Analyse de l'argumentation (2LN1097)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - archéologie	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Pilier principal B A - CLAM	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Pilier principal B A - ethnologie	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Pilier principal B A - histoire	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Pilier principal B A - histoire de l'art	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Pilier principal B A - langue et littérature françaises	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Pilier principal B A - linguistique historique et variationnelle du français	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Pilier principal B A - psychologie et éducation	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Pilier principal B A - sciences de l'information et de la communication	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Pilier principal B A - sciences du langage	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Pilier principal B A - sociologie	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante:

Raphaël MICHELI, chargé d'enseignement, Rue Pierre à Mazel 7, bureaux 102 et 108, Heures de disponibilité : sur rendez-vous, Adresse électronique pour le courriel : raphael.micheli@unine.ch

Objectifs:

Ce cours a pour objectif d'introduire les étudiant-e-s à l'analyse du fonctionnement de l'argumentation dans des discours relevant de différents genres.

À la fin du semestre, les étudiant-e-s devront être en mesure de produire une analyse argumentative d'un discours donné en sollicitant de façon pertinente et rigoureuse les différents outils théoriques et méthodologiques mis en place lors du cours.

Plus précisément, les étudiant-e-s devront pouvoir :

- problématiser la notion d' « argumentation » et discuter de façon critique les principales définitions qui en sont données dans la littérature scientifique ;
- décrire la structure de base d'une argumentation et les diverses manières dont celle-ci peut se complexifier au sein d'un discours donné ;
- décrire les principaux procédés liés à la contre-argumentation (réfutation, objection, concession)
- maîtriser la définition de quelques grands types d'arguments (arguments liés à la causalité, à l'analogie, à la définition, à l'autorité...) et repérer ceux-ci dans un discours donné

Contenu:

Ce cours traite de l'argumentation et de son fonctionnement complexe dans des discours de différents genres. L'argumentation est vue comme un mode spécifique de traitement du désaccord sur une question donnée : le locuteur qui argumente tente de (a) justifier un point de vue en l'étayant par des raisons, (b) de situer ce point de vue par rapport à d'autres points de vue possibles, et (c) de le rendre séduisant pour le public auquel il s'adresse. L'enseignement vise à mettre en place une série d'outils théoriques et méthodologiques permettant à l'étudiant-e de décrire ces trois dimensions: justification, positionnement, séduction. L'enjeu est ainsi de s'exercer à l'analyse argumentative, qui favorise une approche critique des nombreux messages auxquels nous sommes confrontés.

Les questions suivantes sont abordées:

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Analyse de l'argumentation (2LN1097)

1) La notion d'« argumentation » et le problème de sa définition ; 2) La structure de base d'une argumentation et ses complexifications possibles ; 3) La contre-argumentation et ses principaux procédés ; 4) La classification des différents types d'arguments

Les considérations de théorie et de méthode sont constamment illustrées par l'étude d'exemples attestés. Ces exemples sont variés : ils sont principalement tirés de discours politiques francophones (suisse et français), actuels ou plus anciens, et répondant à divers formats : interventions parlementaires, allocutions, débats télévisés ou radiophoniques, tracts, etc. On s'intéresse aussi plus ponctuellement à des discours journalistiques ou à de la littérature d'idées (essais, pamphlets, etc.).

Forme de l'évaluation:

L'évaluation prend la forme d'un examen écrit d'une durée de 2 heures. Toute documentation y est autorisée. Lors de cet examen, les étudiant-e-s doivent procéder à l'analyse argumentative de plusieurs extraits de discours inconnus en faisant un usage explicite et maîtrisé des outils théoriques et méthodologiques vus en cours.

En cas d'échec, les étudiant-e-s ont droit au maximum à une tentative supplémentaire.

Documentation:

Des supports écrits devront être téléchargés par les étudiant-e-s sur Claroline avant chaque séance du cours (à partir de la deuxième séance). Par ailleurs, les deux ouvrages suivants constituent d'excellentes introductions à la matière du cours, et sont donc vivement recommandés :

AMOSSY, Ruth (2012), L'argumentation dans le discours, Paris : Armand Colin.

PLANTIN, Christian (1996), L'argumentation, Paris : Editions du Seuil, collection « Mémo ».

Pré-requis:

Aucun

Forme de l'enseignement:

Le cours est donné sous une forme ex cathedra. Lors des séances, la participation active des étudiant-e-s est toutefois régulièrement sollicitée par le biais d'exercices et d'analyses de texte.